

## ELABORER ET METTRE EN ŒUVRE SON SPASER

Structurer une politique d'achat durable au sein de son service

1 JOUR, 7 HEURES

ACHETEURS  
PUBLICS

CODE : APA35

### Objectifs de la formation

Intégrer les fondements du Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Économiquement Responsables

Cerner le cadre juridique du SPASER

Appréhender les étapes clés de l'élaboration du SPASER

S'approprier la méthodologie de mise en œuvre et de suivi de son SPASER

### Parmi nos formateurs

- **TOURNEREAU Romain**  
Juriste expert en marchés publics et achats durables ,  
**BREST MÉTROPOLE**

### Public concernés

- Acheteurs publics ; juristes, Responsable cellule achats, Responsable service marchés

### Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

### Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

### Tarifs

- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

Le Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) est un dispositif créé suite à la publication de la loi du 31 juillet 2014 relative à l'Économie Sociale et Solidaire. Le SPASER vise à encourager les acheteurs publics à structurer leurs démarches d'achat responsables et à intégrer des critères sociaux et environnementaux dans leurs processus d'achat. Il est d'autant plus encouragé avec la Loi Climat et Résilience et la Loi industrie verte.

Le SPASER offre donc un cadre stratégique permettant d'élaborer une politique d'achat et d'orienter les achats publics vers des pratiques plus résilientes. Le Moniteur formations vous propose une formation qui vous permettra d'explorer les principes du SPASER, son importance dans le contexte des achats publics,

ainsi que les opportunités qu'il peut apporter tant sur le plan social qu'économique.

Au travers de l'expertise de notre formateur, vous allez acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour intégrer ces principes dans vos pratiques d'achats durables et équitables.

## **Partie 1 : Cadre général du Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsables**

### **Rappeler les fondamentaux de l'achat durable : cadre juridique et actions possibles**

- Comprendre le cadre juridique de l'achat public durable
- Quelles sont les principales obligations des achats sectorielles ?
- Appréhender le volet social en matière d'achat durable : clause d'insertion sociale, marchés réservés, égalité professionnelle...
- Intégrer le volet environnemental : économie circulaire, climat...
- Focus sur le volet économique : accès des TPE/PME, ESS, relations fournisseurs...

---

**ATELIER** Quiz : les stagiaires répondent à un panel de questions sur l'achat durable dont les réponses seront complétées par le formateur

---

### **Décrypter le cadre réglementaire du SPASER**

- Du SPAR au SPASER 3.0 : Une feuille de route au contenu renforcé à la faveur de la loi Climat et Résilience et de la loi Industrie verte
- Connaître les éléments obligatoires dans les SPASER : objectifs, objectifs cibles, indicateurs
- Comprendre les enjeux des éléments structurants du SPASER
- Quelles sont les marges de manœuvre pour les acheteurs publics ?

## **Partie 2 : Méthodologie et étapes clés de l'élaboration du SPASER**

### **Conduire la phase préparatoire d'un SPASER**

- Valider la démarche et ses éléments structurants : périmètre, durée, pilotage et moyens, calendrier, mobilisation des parties-prenantes...
- Connaître et utiliser les ressources documentaires à disposition
- Réaliser un benchmark pour appréhender les caractéristiques principales des SPASER existants
- Dresser un état des lieux quantitatif et qualitatif des pratiques et de l'organisation de la structure en matière d'achat durable

---

**ATELIER** Les stagiaires sont amenés à établir un autodiagnostic de leur structure en termes d'achat durable

---

### **S'approprier la méthodologie pour élaborer et publier son SPASER**

- Ordonner et fixer les objectifs
- Déterminer les objectifs cibles
- Spécifier la gouvernance et le pilotage du SPASER
- Appréhender la structure du SPASER
- Déterminer les modalités de suivi et le niveau d'évaluation
- Organiser la validation finale et l'adoption par l'assemblée délibérante
- Publier et diffuser le SPASER

## ATELIER Les stagiaires identifient les enjeux des différentes variantes possibles de SPASER en termes de périmètre, contenu, modalités d'élaboration et de suivi

### Mettre en œuvre et suivre le SPASER

- Assurer la déclinaison opérationnelle du SPASER et maintenir une dynamique : tableaux de bord, programmation, référents, formations...
- Garantir le suivi et l'évaluation du SPASER : collecte et publication des indicateurs, élaboration de bilans
- Promouvoir les actions mises en œuvre : communication interne et externe

### ILLUSTRATION Panorama d'actions et de réalisations pratiques

### Evaluation des acquis et débriefing final

#### Dates

Paris

28/11/2024

#### Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

##### ■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

##### ■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

##### ■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au [logistiqueformations@infopro-digital.com](mailto:logistiqueformations@infopro-digital.com) et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.